

La **VAPP** permet de poursuivre des **études dans l'enseignement supérieur** sans avoir les titres ou diplômes requis. La VAPP ne dispense pas des procédures d'admission à entrer en formation mais permet de candidater aux formations proposées à l'ARIFTS

Pour formuler une demande de VAPP vous devez :

- justifier des acquis professionnels et personnels nécessaires pour suivre la formation visée ;
- avoir interrompu votre formation initiale depuis au moins 2 ans et être âgé de plus de 20 ans pour les non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense à l'exception des sportifs de haut niveau ;
- laisser un délai de 3 ans pour pouvoir candidater à nouveau sur une formation que vous avez tentée et dont vous n'avez pas réussi les examens finaux.

À NOTER :

- Un dossier VAPP est valable uniquement pour la formation visée et l'année scolaire concernée.
- Les titulaires de titres ou diplômes étrangers peuvent demander à bénéficier d'une validation selon les modalités fixées par la présente sous-section et conformément aux accords internationaux et aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment celles des articles D. 123-22 et D. 612-14 à D. 612-18 (le Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur a été codifié dans les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation)
- Pour la sélection 2026, le tarif est de 100€ de frais de dossier.

ÉTAPES :

1. Téléchargez un dossier sur le site arifts.fr entre le **lundi 15 décembre 2025 et le mercredi 25 février 2026**.
2. Complétez le dossier en détaillant votre parcours et retournez-le par mail accompagné des justificatifs demandés à admission@arifts.fr **au plus tard le mercredi 26 février 2026**.
3. La demande de VAPP est examinée par une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'Etablissement et décide de vous dispenser ou non des prérequis à l'entrée en formation.
4. La décision de la commission est notifiée par mail. Elle est valable uniquement pour l'inscription dans la formation visée et pour l'année scolaire concernée.
5. Si votre demande est acceptée, vous pourrez candidater dans la formation choisie (voir les modalités d'admission de chaque formation sur notre site arifts.fr).

DOSSIER DE DEMANDE DE VAPP

A retourner au plus tard mercredi 25 février 2026 par mail à : admission@arifts.fr
en précisant dans l'objet du mail : « DOSSIER DEMANDE VAPP 2026 »

Civilité :	NOM :
NOM de Jeune fille :	Prénom(s) :
Genre :	
Date de naissance :	Département de naissance :
Lieu de naissance :	Nationalité :
Adresse (N° et rue) :	
Complément d'adresse :	
CP :..... VILLE :	
N° téléphone portable :	
Email :	

Liste des pièces à fournir obligatoirement au format pdf (ou jpg)

- ☐ Ce dossier intégralement complété, daté et signé avec les pièces justificatives éventuelles selon votre situation (copie de diplômes, certificat de travail, etc.)
- ☐ Copie recto-verso d'une pièce d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité
- ☐ CV actualisé détaillant vos diplômes, formations, activités professionnelles et personnelles
- ☐ Justificatif du virement de 100€ pour les frais de dossier (capture d'écran, mail de la banque, bordereau de virement) : un RIB sera transmis sur simple demande par mail à admission@arifts.fr

En cas de désistement, ces frais restent acquis à l'ARIFTS.

Merci d'indiquer **en objet de votre virement : VAPP 2026 NOM Prénom**

Formation souhaitée :

- ☐ Assistant de Service Social ☐ Éducateur de Jeunes Enfants ☐ Éducateur spécialisé

Je soussigné(e)

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et l'authenticité des documents joints dans ce dossier de demande de VAPP,

et atteste :

- Avoir interrompu mes études initiales depuis au moins deux ans,
- Avoir respecté un délai de 3 ans si j'ai été inscrit(e) dans une formation permettant l'accès au diplôme visé et que je n'ai pas réussi les examens finaux.

Fait à : _____ Le : ____/____/____

Signature :

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

VOTRE PARCOURS DE FORMATION (INITIALE OU CONTINUE)

Détaillez vos périodes de formation, années d'études (de la plus récente à la plus ancienne) et joignez tous documents justificatifs (diplômes, titres, certificats, attestations de formation...).

Période (du..... au.....)	Durée (nombre d'heures, jours, mois...)	Intitulé du diplôme, examen préparé ou de la formation suivie	Etablissement (nom et adresse)	Obtenu		Intitulé du justificatif joint
				OUI (précisez l'année)	NON	

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

VOTRE PARCOURS DE FORMATION (INITIALE OU CONTINUE)

En quelques lignes, expliquez vos choix de formation :

Parmi les connaissances acquises au cours de votre parcours de formation, lesquelles pensez-vous mobiliser tout particulièrement dans le cadre de la formation visée ?

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Détaillez vos expériences professionnelles acquises au cours d'activités salariées ou non salariées ou périodes de stages (de la plus récente à la plus ancienne) et joignez tous documents justificatifs (certificat de travail, attestation d'emploi, etc...).

Période (du..... au.....)	Nom de l'entreprise et adresse	Type de contrat (CDI, CDD, contrat d'apprentissage, ...)	Fonction occupée	Niveau de responsabilités, compétences exercées, missions réalisées	Intitulé du justificatif joint

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

En quelques lignes, expliquez quelles sont vos expériences les plus marquantes et ce qu'elles vous ont apporté et appris :

Parmi les compétences acquises dans votre expérience, lesquelles pensez-vous mobiliser tout particulièrement dans le cadre de la formation visée ?

[illegible]

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr
Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

VOS EXPERIENCES EXTRA-PROFESSIONNELLES (BENEVOLAT - VOLONTARIAT) ET VOS ACQUIS PERSONNELS

Détaillez vos expériences extra-professionnelles ou vos acquis personnels (du plus récent au plus ancien), dont les apports ont un lien avec le diplôme visé. Par exemple, investissement associatif, citoyen, etc...

Période (du..... au.....)	Nom de la structure et adresse	Fonction occupée	Présentation de vos principales activités et/ou réalisations	Intitulé du justificatif joint

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

VOS EXPERIENCES EXTRA-PROFESSIONNELLES (BENEVOLAT - VOLONTARIAT) ET VOS ACQUIS PERSONNELS

En quelques lignes, expliquez quelles sont vos expériences les plus marquantes et ce qu'elles vous ont apporté et appris :

Parmi les compétences acquises dans votre expérience, lesquelles pensez-vous mobiliser tout particulièrement dans le cadre de la formation visée

[illegible]

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr
Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

PROJET DE FORMATION à rédiger uniquement sur ce formulaire

(2 pages maximum)

EN VOUS APPUYANT SUR VOTRE PARCOURS dites en quoi il a participé à votre motivation d'entrer en formation

ARGUMENTEZ votre propos à partir des expériences, des situations rencontrées

This image shows a single page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, typical of notebook or legal pad paper. There are no margins, text, or other markings on the page.

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr

PROJET DE FORMATION (suite)

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr